CONSEIL DE COMMUNAUTÉ. Le parc du Bourgail à Pessac et le pont Bacalan-Bastide ont suscité un accrochage entre Hugues Martin et Alain Rousset

Mon pont contre ton parc

Benoît Lasserre

Mercredi soir, c'est Hugues Martin qui « pétait les plombs » à Bacalan où il était venu présenter un nouveau tracé pour le tramway dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'était pas vraiment verrouillé auprès des riverains et des commerçants.

Jeudi soir, lors du bureau de la CUB, le maire de Bordeaux a pris une petite revanche en poussant le président de la Communauté urbaine Alain Rousset à sortir de ses gonds. Il était question du parc du Bourgail, cher à l'ancien maire de Pessac. Un parc qui doit être aménagé sur l'ancienne décharge de la CUB et qui est appelé à devenir l'un des principaux espaces naturels de l'agglomération. « Ce parc n'est pas inclus dans notre accord de gestion » s'étonne le maire de Bordeaux pour qui, vu la situation financière de la CUB, il y a des dépenses plus importantes.

Une remarque qui, aux dires de plusieurs élus présents dans la salle, a le don d'irriter le président. Lequel met sur le tapis le pont Bacalan-Bastide qui n'en est qu'au tout début du projet et semble déjà dépasser de loin les quelque 100 millions d'euros initialement prévus. Et la réplique socialiste n'a pas manqué hier matin en séance plénière du Conseil de CUB. Ce sont en effet deux vice-présidents très proches d'Alain Rousset, Ludovic Freygefond et Vincent Feltesse, qui se sont chargés de rappeler à la ville de Bordeaux que le pont Bacalan-Bastide était certes inclus dans le contrat de gestion passé entre la gauche et la droite mais qu'il y aurait des choix à faire. « Je souhaite avoir un chiffrage très précis du désengagement de l'Etat et de l'Europe » réclame ainsi Ludovic Freygefond qui se veut le porte-parole des petites communes.

Le maire de Bordeaux et le président de la CUB se sont affrontés sur les finances de la CUB mais, officiellement, le courant passe toujours très bien entre eux PHOTO THIERRY DAVID

Les élus Verts Pierre Hurmic et Gérard Chausset ne restent pas les bras croisés, le premier dénonçant « une extravagance gigantesque. » « Cessez de tirer contre votre ville et respectez vos engagements » lance Hugues Martin tandis que Jacques Valade s'inquiète d'entendre un vice-président (Gérard Chausset) remettre en cause un accord de gestion qui lui vaut d'être assis là où il est.

« Il faudra arbitrer ». Alain Rousset intervient alors dans le débat : « Une décision de principe a été prise sur le pont Bacalan-Bastide, elle sera appliquée. Mais n'oublions pas cependant d'adapter les financements aux projets et vice-versa. » Ce que confirme sous une forme différente Vincent Feltesse : « Il n'y a pas de remise en cause du projet mais je serai très sourcilleux sur le coût et sur les éventuels dérapages. » Et le coup de marteau final est donné par Henri Houdebert, le président PS de la commission des finances, qui ne passe pas pour être un inconditionnel du pont levant. « Ce n'est pas parce que nous prenons des décisions que le monde ne change pas autour de nous. Il y a déjà des projets historiques que nous avons abandonnés, comme le métro VAL. Donc il faudra arbitrer et je crains que ce mot n'ait pas la même signification pour tout le monde. » Quoiqu'il en soit, le budget supplémentaire a été voté ainsi que l'augmentation du versement transport malgré les réticences de plusieurs élus de droite. Et surtout, Alain Rousset et Hugues Martin assurent qu'ils s'entendent très bien. L'un et l'autre se couvrent de compliments. Ce qui désespère d'un côté l'entourage d'Alain Rousset qui le trouve « trop gentil » et de l'autre Jacques Valade, le président du groupe Communauté d'avenir, qui se sent un peu court-circuité et qui craint surtout qu'avec son sourire et ses tapes dans le dos du maire de Bordeaux, Alain Rousset soit en train « d'enfumer » Hugues Martin.

PONT BACALAN-BASTIDE. Le débat au sujet du pont levant de Bordeaux est finalement prolongé jusqu'en juillet. Les élus de la CUB ont pris cette décision hier

On n'a pas fini d'en parler

Benoît Lasserre

Comme une pièce de théâtre, le débat sur le pont Bacalan-Bastide, hier matin au Conseil de communauté, s'est joué en deux actes avec, en plein milieu, un superbe rebondissement à l'initiative de Vincent Feltesse, le maire de Blanquefort (PS).

Comme nous l'indiquions dans nos éditions d'hier et d'avant-hier, ce dossier laisse aujourd'hui un goût d'inachevé. Les pilotes eux-mêmes ont mis en évidence la difficulté qu'auront les bateaux à naviguer (« Sud Ouest » du 22 mars). Le coût incertain de l'édifice renforce également les hésitations. Bref, hier, les élus communautaires étaient donc invités à entériner la clôture au 31 mai du processus de concertation sur le pont qui a discrètement débuté... en juillet 1999. Pourtant, « sur les registres de la mairie de Bordeaux, il n'y a que trois observations » s'exclame Pierre Hurmic (Verts).

Pour le président du groupe PS, Vincent Feltesse, « il faut assumer pleinement ce pont ». Mais il demande aussi que la concertation soit prolongée de deux mois. Les spectateurs qui s'ennuyaient un peu devant un scénario plutôt convenu redressent la tête. « Ça ne sert à rien de prolonger la concertation si vous nous demandez de voter aujourd'hui en faveur de ce pont levant » lance Pierre Hurmic qui compare Alain Rousset à... Dominique de Villepin et son CPE, traduit par Contre un Pont Extravagant. « Vous ne me faites pas plaisir » rétorque le président de la CUB qui rappelle à l'élu Vert que « pour lancer une concertation, il faut un projet. »

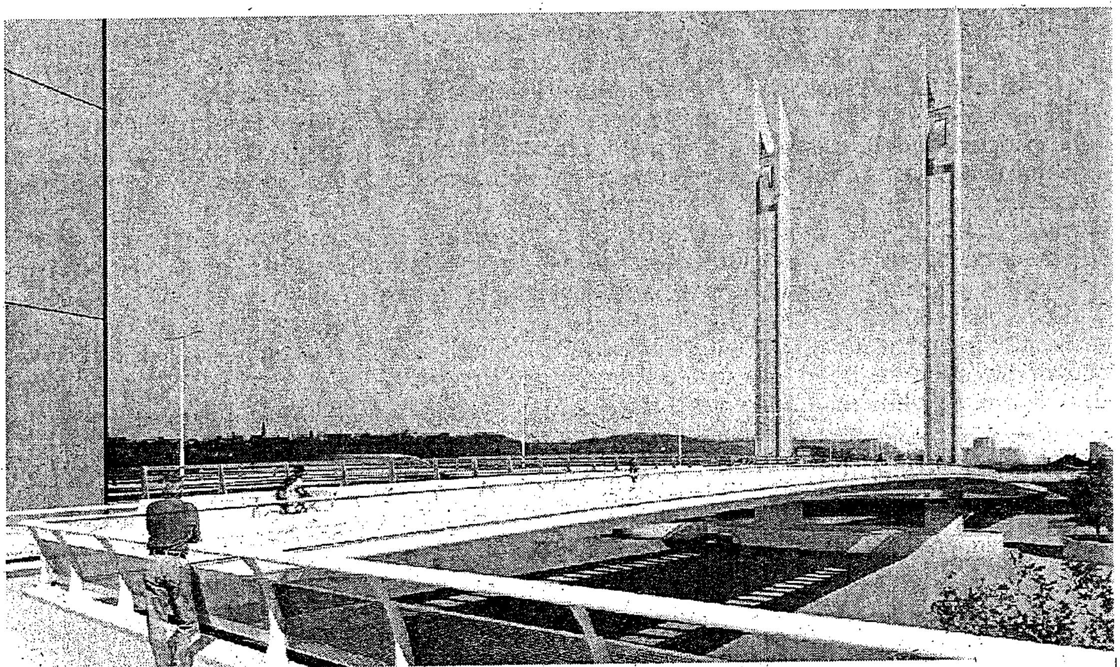

Alain Rousset a rassuré les élus juppéistes sur sa bonne volonté pour réaliser le pont Bacalan-Bastide dans les délais

REPRO « SUD OUEST »

Garonne-Avenir et Trans'CUB prennent acte

Dans un communiqué commun, les associations Garonne- Avenir et Trans'CUB « prennent acte des déclarations d'intention du Président de la CUB qui reprend aujourd'hui leurs propositions répétées depuis des mois et des années, jusqu'ici en vain, à savoir la mise en place d'une véritable concertation, inexistante depuis cinq ans comme il l'a lui-même reconnu. »

« Elles constatent par ailleurs, et regrettent vivement, que les difficultés d'accès des bateaux à la rade de Bordeaux, qui résulteraient de la réalisation de ce pont, ne soient toujours pas sérieusement prises en compte alors même que le maintien de la vocation maritime de Bordeaux est enfin clairement souhaité par le Président de la CUB. »

Trans'CUB et Garonne Avenir « feront publiquement dans les prochains jours des propositions précises ».

La signature pas avant septembre. Jacques Valade (UMP), plutôt conciliant, ne se dit pas hostile à une prolongation de la concertation à condition que cela ne retarde pas la mise en œuvre concrète du projet. « Est ce que vous pouvez signer l'attribution du marché avant l'été ? » de-

que Ducassou, remonté comme une pendule, jugent que Jacques Valade a manqué d'agressivité.

Les élus juppéistes demandent une suspension de séance pendant laquelle Alain Rousset se propose de venir leur parler. Il est déclaré persona non grata mais Michel Duchène (UMP), en liaison téléphonique avec Rome et Hugues Martin, député-maire de Bordeaux, calme les troupes. « Rappelez vous qu'il peut retirer la délibération s'il le désire ». « Ils ont vraiment la pétoche de la concertation dans cette mairie » glisse Alain Rousset à d'autres

les socialistes bordelais s'abstiennent sur la prolongation de la concertation, Alain Rousset n'ayant pas précisé dans le détail quelle forme elle prendrait. Les élus Verts dénoncent en fait le caractère autoroutier du pont et Gérard Chausset (Verts, Mérignac) va même jusqu'à réclamer un pont fixe. Selon lui, les paquebots appartiennent à « un passé révolu ». Les trois socialistes bordelais tiennent le même discours, Daniel Jault épinglant « une longue énumération d'anomalies ». Et le groupe communiste est à l'aise pour

on réalise rapidement » rappelle-t-il en exprimant sa volonté d'éviter un recours devant le tribunal administratif que Denis Teisseire (Trans'Cub), depuis les tribunes, se promet de lancer. « Il faut que nous nous vantions de ce projet » conclut Alain Rousset.

Pour deux mois de concertation supplémentaire demandés par le groupe socialiste, le bel échafaudage dressé au premier acte a donc failli s'écrouler. Hier, Alain Rousset auquel Michel Duchène a décerné le brevet de « vrai président d'agglomération » s'est engagé fermement en faveur du pont et a rappelé pourquoi l'hypothèse tunnel (trop chère) a été écartée au profit d'un pont levant. Aussi, estime-t-il, le port maritime de Bordeaux a encore un bel avenir si ceux qui en ont la charge en ont aussi la volonté. Il assure enfin qu'il veillera à ce que le pont reste dans le coût annoncé de 118 millions d'euros. Reste désormais à lever les doutes sur la navigation et à convaincre. Ils n'auront pas trop de quatre mois.

▶ **PRÉCISION.** Pour qu'il n'y ait aucun de doute sur ses pensées (notre édition de jeudi), Jean Mandouze de Garonne Avenir

5

10 03 2006

BORDEAUX. Les travaux ne devraient pas commencer avant la mi-2008

Le pont Bacalan-Bastide reporté d'un an

■ Le bureau de la Communauté urbaine de Bordeaux, c'est-à-dire l'exécutif réuni autour du président PS Alain Rousset, s'est réuni hier soir pour examiner le dossier du futur pont Bacalan-Bastide. L'attribution du marché de ce pont levant, évalué à 118 millions d'euros, au groupe GTM, doit figurer au menu de la prochaine séance plénière le 24 mars prochain.

Hier soir, alors que l'un des deux vice-présidents Verts, Gérard Chausset, dénonçait « l'absence de démocratie qui avait abouti au choix de ce pont et à son gabarit autoroutier » et réclamait un vote des 27 conseils municipaux sur le projet,

Alain Rousset a rappelé qu'il était indispensable de réaliser de nouveaux franchissements sur la Garonne et a de nouveau assuré qu'il respecterait le pacte de co-gestion signé entre la gauche et la droite.

Mise en service en 2011. Un pacte où figure en bonne place la réalisation de ce pont à deux fois deux voies avec également deux voies réservées à un transport en commun en site propre dont la travée levante s'élèvera à 55 mètres de hauteur pour laisser passer les paquebots.

Et le président PS a de nouveau reçu le soutien des vice-présidents communistes qui avaient renoncé au tunnel mais ne transigeront plus sur la nécessité d'un franchissement entre Bacalan et la Bastide.

Mais les travaux ne débuteront certainement pas avant la mi-2008 pour une mise en service prévue en 2011 et non plus en 2010. Dans l'entourage du maire de Bordeaux, on s'inquiète de ce report d'un an avant même que le projet ait été adopté en session plénière et surtout de la perspective que les travaux ne débuteront pas avant les municipales,

Alain Rousset indiquant lui-même qu'une campagne électorale servait à nourrir le débat. Les socialistes bordelais et les Verts ont déjà dit tout le mal qu'ils pensaient de ce projet de pont et n'ont pas renoncé à leur volonté de faire changer Alain Rousset d'avis.

: B. L.

PONT BACALAN-BASTIDE. Si les Verts demandent que le dossier soit remis à plat prétextant le manque d'étude, ils évoquent aussi le devenir du port de la Lune

Verts : « il faut geler le projet »

: Maryan Charruau

« Le pont levant Bacalan- Bastide résulte du salmigondis consensuel qui règne à la Communauté urbaine. On a voulu faire plaisir à tout le monde. C'est un pont fourre-tout ! » Signées Pierre Hurmic, ces formules datent du 4 avril 2006.

Hier, entouré de Marie-Claude Noël (Bordeaux) et Gérard Chausset (Mérignac), le président du groupe des Verts à la CUB a repris stricto sensu la formule. Et de commenter les avis émis dans les rapports des commissaires enquêteurs sur ce projet de pont. « Nous ne découvrons rien. Les objectifs n'ont jamais été clairement définis et sont contradictoires. »

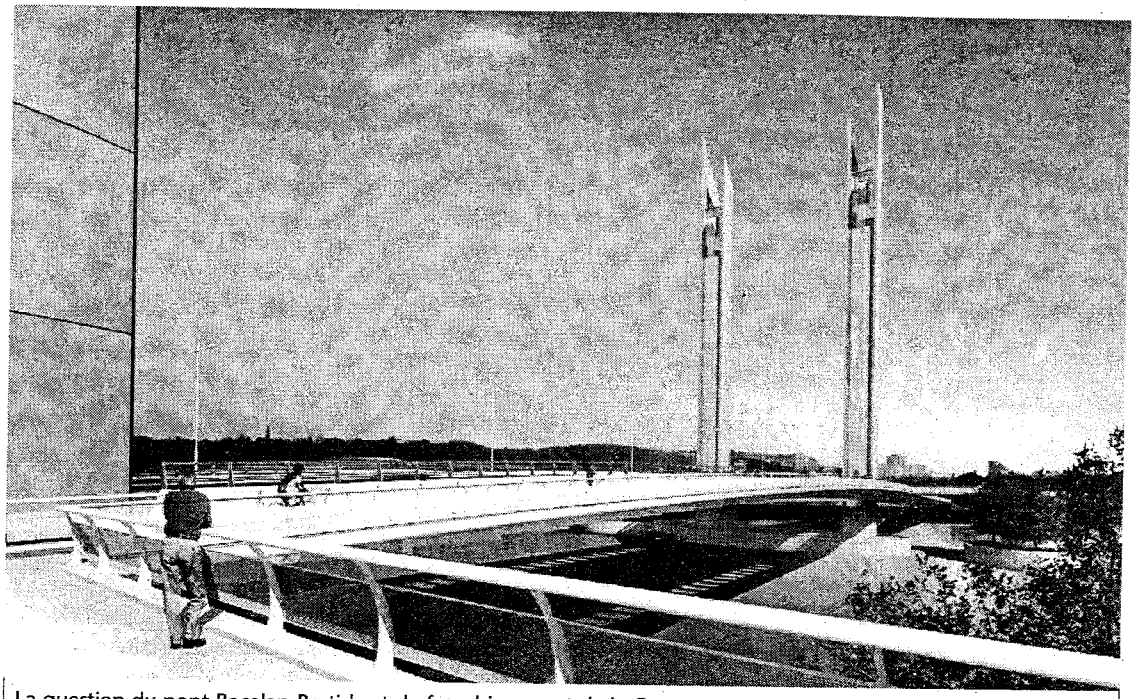

La question du pont Bacalan-Bastide et du franchissement de la Garonne vrait faire débat ce matin en conseil communautaire

REPRODUCTION « SUD-OUEST »

« Ce pont est autouroutier, pas urbain ». « Si les enquêteurs émettent un avis favorable, il faut apprécier leurs réserves, sévères, estime-t-il. Le point sur le trafic est à compléter. Émanant de Setra, la seule étude disponible datant de novembre 2000 évalue à 53 000 véhicules/jour dont 8 000 camions le trafic. Aujourd'hui, les bases ont changé, soit 40 000 véhicules/jour en 2010 et 43 000 en 2015. Reste qu'une voie est qualifiée d'urbaine à raison de 2 000 véhicules... Nous continuons d'affirmer que ce pont est autouroutier et non pas urbain. Au fil des mois, le discours a changé. De délestage du pont d'aquitaine ce projet est devenu un pont de liaison entre deux quartiers. »

Il assure que les Verts sont « favorable aux ponts, mais urbains. Et s'il y a une urgence, c'est le pont Jean-Jacques Bosc. Pourquoi ne lance-t-on pas ce projet ? » Gérard Chausset enfonce alors le clou : « Pourquoi ne pas étudier un pont fixe Bacalan-Bastide. C'est une option. Elle n'a pas été étudiée. Cela renvoie à un autre débat que nul ne veut ouvrir. Quel est le devenir du port de la Lune ? Au nom d'un passé révolu et d'un futur incertain, on a concocté une illusion avec ce pont levant. Mais quel est l'avenir culturel, patrimonial et économique du port de Bordeaux ? L'investissement du pont levant s'élève à 120 millions d'euros TTC, sans garantie que les navires de croisière reviennent dans le centre de Bordeaux. Avec cet argent, on peut envisager le pont Jean-Jacques Bosc et un pont fixe Bacalan-Bastide... »

Pierre Hurmic compare ce dossier au Grand contournement. « En voulant faire vite, on va lentement. S'il n'en est pas tenu compte, le dossier peut être fragilisé sur le plan juridique. » Au final, les Verts demandent au président Rousset « de bousculer le calendrier, de geler le projet et le remettre à plat. Il manque trop d'éléments. » Le sujet devrait faire débat ce matin en conseil communautaire.

Ce qu'ils en disent

Alain Juppé
Maire UMP de Bordeaux
▶ « Nous avons bien l'intention de poursuivre le projet », a-t-il indiqué hier, en soulignant « l'accord avec Alain Rousset pour préparer les réponses à toutes les observations ». Du rapport des commissaires enquêteurs, il retient l'avis favorable au pont, la reconnaissance de « l'urgence » à réaliser un nouveau franchissement et le constat qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage autoroutier.

Michèle Delaunay
Conseillère PS de Bordeaux
▶ « L'avis émis par la Commission et les commentaires d'Alain Juppé sont révélateurs de son peu de goût pour la transparence et la concertation », dit-elle. Elle note que « l'ampleur et la portée des réserves émises équivalent pratiquement à un avis défavorable » et dit demeurer « convaincue qu'un tunnel urbain de calibre réduit est la solution la plus adéquate. »

Jacques Respaud
Président du groupe PS à Bordeaux
▶ Il rappelle qu'au terme de débats et questionnaires « que nous avons organisés, si les Bordelais sont conscients de la nécessité d'un pont, voire de plusieurs, au cœur de Bordeaux, ils refusent le passage de 53 000 véhicules par jour dont 5 000 camions. Les Bacalanais seraient enfermés entre deux mastodontes : le pont d'Aquitaine et celui de La Bastide. »

Ludovic Guinard
Candidat UDF-MoDem, 2e circonscription
▶ « Le pont actuellement proposé ne répond pas pleinement aux objectifs poursuivis. Si le franchissement est hautement nécessaire, il reste que la problématique des transports doit être traitée en profondeur au niveau national. »

Sud Ouest - Vendredi 25 mai 2007

CONSEIL COMMUNAUTAIRE. Aux interrogations des Verts sur le pont Bacalan-Bastide, Alain Rousset et Alain Juppé ont rappelé l'existence d'études à réexaminer

Urgent de calmer le jeu

: Maryan Charruau

« Nous ne serons pas les fossoyeurs de la vie maritime bordelaise, ni fossoyeurs de la démocratie directe. Une enquête publique permet de donner la parole aux citoyens, ce n'est pas un événement en soi, mais ils convient de les entendre » : c'est presqu'un plaidoyer qu'a adressé, hier matin en conseil communautaire, Pierre Hurmic. Le président des Verts à la Cub (1), avocat de son état, intervenait alors sur le dossier brûlant du pont levant Bacalan-Bastide. « Il doit être réexaminé. Non, il ne faut pas passer en force. Quand nous avons agi ainsi, nous nous sommes plantés. La Commission d'enquête ne demande pas des réponses techniques mais politiques. En sept ans de concertation, il y a seulement eu 6 avis, 3 émanant de la mairie de Bordeaux et autant de la Cub. »

Si l'élu communiste de Cenon, Max Guichard, a reconnu que ce projet constituait « un choix politique d'avenir et les conclusions du rapport un "non événement" », il a insisté sur « le caractère urgent à créer un pont », lequel, dans l'enquête n'est pas reconnu « autoroutier ». Et de vilipender l'attitude de certains, dans le camp de gauche. « C'est la traduction d'un combat d'arrière-garde, archaïque et conservateur. C'est une constante dans l'histoire de Bordeaux. Oui, il y a urgence : dix ans, je crois que ce n'est pas vouloir aller trop vite. »

Avis populaires. Tour à tour, Alain Rousset et Alain Juppé, comme ils l'avaient fait avant la séance matinale, ont rappelé leurs positions, analyses et conclusions communes à la lecture du rapport d'enquête (2). « La démocratie a été respectée puisque le public a donné son avis personnel. Il n'y a pas eu de rejet populaire massif du projet. La Commission a donné un avis favorable certes avec des réserves sérieuses » a commenté le maire de Bordeaux. « Peu de monde se sont déplacés lors de l'enquête publique. Par contre, il y a eu salle comble lors des deux réunions publiques sur ce sujet et il n'y a pas eu d'hostilités populaires » a noté le président de la Cub. Chacun a souligné que la Commission évoquait les 307 signatures d'un tract où elle a relevé « beaucoup de désinformation et contre vérités ». Alain Juppé a énuméré l'ensemble des études préalables au dossier espérant qu'elles ont nourri l'enquête publique. Alain Rousset a expliqué que « d'ici un mois et demi, le bureau réexaminera les rapports. On m'assure déjà que l'ensemble des études existent. La prochaine étape, normalement en septembre, concernera la déclaration de projet, lequel n'est donc pas renvoyé aux calendes grecques. Il faut continuer. »

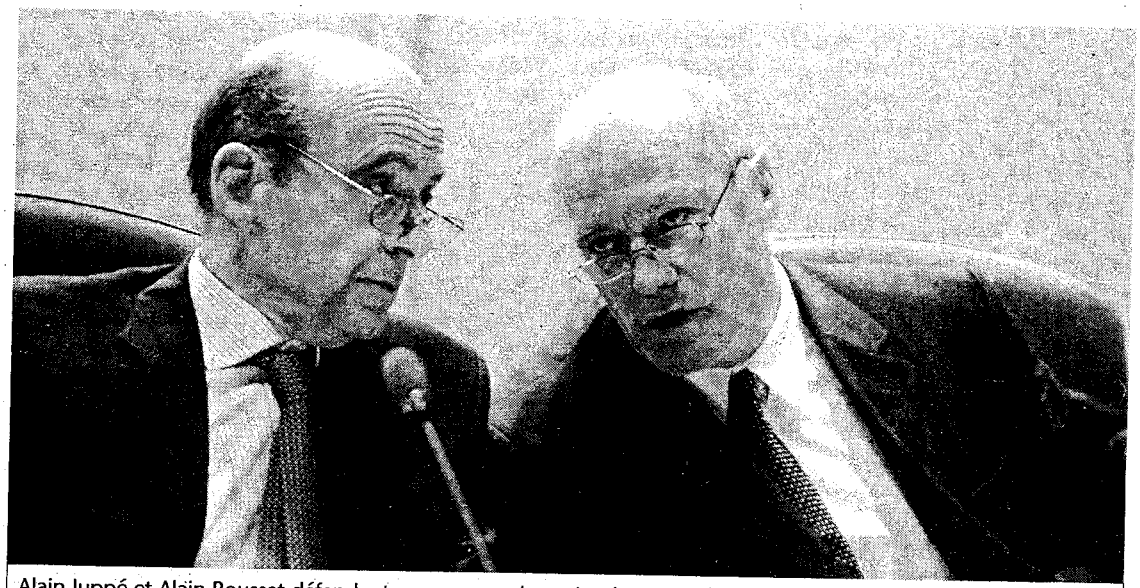

Alain Juppé et Alain Rousset défendent en commun le projet du pont levant PHOTO L. THEILLET

Avenir maritime. Le président d'agglo a bien sûr parlé de l'avenir maritime de Bordeaux. « Il faut savoir qui fait quoi. Appartient-il à une Commission d'enquête d'en décider ? Je ne serais pas le fossoyeur de cette vocation maritime de Bordeaux et de la Cub. On remet à flot les bassins à flots, on s'occupe des écluses y compris le port du Perthuis. L'heure est à la relance des activités sous une forme industrielle et l'on s'intéresse aux entreprises qui ne peuvent pas se développer sur le bassin d'Arcachon faute d'espace et de lieu (problème de tirant d'eau). Il faut également regarder l'aspect touristique, les bateaux de croisière, les régates et autres spectacles animant les quais. »

« Le pont est condamné »

La commission d'enquête est favorable au franchissement de la Garonne mais pas au pont levant et demande que ce projet soit réexaminé. Autant dire que le Front associatif embarqué par Denis Teisseire jubile.

De l'avis de ces militants associatifs qui, hier, ont tenu une conférence de presse sous les fenêtres de la mairie de Bordeaux, le pont-levant est mort. « Si on prend en considération les remarques de la commission, le principe du pont levant est définitivement condamné » martèle Denis Teisseire. Et d'insister sur les inévitables embouteillages lorsque le pont serait levé, la mort « inéluctable du port, le manque de concertation »... En outre, sur un plan strictement juridique, les « anti » considèrent que les arguments de la commission leur permettraient de saisir le tribunal administratif pour réclamer un sursis à exécution si les élus s'entêtaient.

Mais ils n'en sont pas encore là. Pour l'instant, ils demandent à la Cub de « prendre, avant l'été, une délibération pour mettre fin au projet fou de pont et lancer un projet de tunnel ». Pour deux tunnels à vrai dire : un avec deux fois une voie et un autre avec deux fois deux voies. Les associations sont favorables au « petit ». Et elles sollicitent maintenant une entrevue avec Alain Rousset, président de la Cub, et Alain Juppé, pas le maire, le ministre.

: M.-C. A.

(1) Lire notre précédente édition.

(2) Au final de son rapport, la commission écrit : « Pour tous ces motifs, la commission émet un avis favorable au projet de franchissement du fleuve au droit de la rue Lucien-Faure présenté par la Cub en accompagnant cet avis de la réserve suivante : que le projet de pont levant soit réexaminé en prenant compte les avis figurant dans son rapport et dans les présentes conclusions. »

Sud Ouest samedi 26 mai 2007

SUD OUEST

Edition de GIRONDE

Vendredi 6 Juillet 2007

BORDEAUX.

Un pont pas béton

Le bureau de la Communauté urbaine a évoqué hier une nouvelle enquête publique sur le projet de pont levant entre Bacalan et la Bastide

Alain Rousset, le président PS de la Communauté urbaine, a présidé hier, jeudi, sa dernière réunion de bureau de cette mandature. Le pont Bacalan-Bastide a fait l'objet d'une communication non prévue à l'ordre du jour. Alain Rousset a déclaré que les services techniques de la Communauté urbaine avaient tous les éléments de réponse aux réserves émises au mois de mai dernier par le commissaire enquêteur. Celui-ci avait émis un avis favorable au projet de franchissement, mais assorti de très nombreuses réserves. Mais Alain Rousset et ses conseillers juridiques n'ont pas caché que la jurisprudence administrative conseillait de relancer une procédure d'enquête publique. En clair, la Communauté urbaine, sur le fond, se sentirait assez sereine pour voter le projet en séance plénière et donc signer le marché avec le groupement conduit par Vinci. Mais s'exposerait, sur la forme, à des recours qui pourraient, au final, torpiller le projet.

Juppé prudent. Les opposants au projet de pont levant affichaient d'ailleurs, ces dernières semaines, une étonnante confiance à cet égard. Suite à cette communication, c'est d'ailleurs Alain Juppé,le maire de Bordeaux, qui a déclaré qu'il était préférable de prendre 4 à 6 mois supplémentaires, pour « sécuriser » le projet plutôt de l'exposer inutilement sur le plan juridique. Rappelons que la Communauté urbaine a fait le choix d'un pont levant pour relier les quartiers Bacalan et Bastide. Que ce projet représente un investissement voisin de 120 millions d'euros. Et que les associations qui en contestent l'utilité mettent en avant son coût exorbitant et lui préfèrent un tunnel. « Que le président de la Communauté urbaine prenne aujourd'hui ses responsabilités sur ce projet qu'il dit défendre » déclare Alain Juppé qui a mis le pont dans le contrat de gestion que devra respecter le prochain président de CUB, élu vendredi prochain (lire en page 2-2). C'est probablement un conseil de Communauté urbaine du mois de septembre qui décidera de la suite à donner à ce grand projet communautaire. Sans Alain Rousset donc. Si la décision de relance de l'enquête publique était, comme cela semble probable, décidée, il reste à souhaiter que la CUB transmette, cette fois-ci de manière claire, tous les éléments techniques en sa possession. Pour un débat plus serein.

GILLES

Une longue procédure

Une longue procédure C'est au mois de février 2006, sous la présidence de Rousset, que la CUB a choisi de confier la construction du pont levant au groupement d'entreprises conduit par Vinci Construction. Le président de la CUB n'a pas ménagé sa peine, pendant l'exil canadien d'Alain Juppé, pour défendre publiquement ce projet dont il aime vanter les nouvelles liaisons, en tramway, entre la rive droite et le nord-ouest de l'agglomération. Mais l'avis favorable, rendu le 9 mai dernier par la commission d'enquête publique, était assorti de nombreuses réserves sur le financement, le coût de fonctionnement, les conditions de navigation... Dont la CUB cherche à sortir aujourd'hui.

HAUTDIDIER